



**2^e assemblée ordinaire du Conseil d'administration,
Lundi le 14 mars 2022, 19 h,
Séance tenue en visioconférence**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

| | |
|-------------------------------|-----------------|
| M. Jean-Pascal Dumont | Président |
| M ^{me} Anne De Blois | Vice-présidente |
| M. Michel Voisard | Trésorier |
| M ^{me} Érika Neptune | Secrétaire |
| M. Michel-Marie Bellemare | Administrateur |

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

| | |
|--------------------------------------|---|
| M. Ernesto Salvador Cobos | Conseiller en consultations publiques |
| M ^{me} Kathleen Breault | Secrétaire de soutien |
| M ^{me} Marie-Pierre Boucher | Conseillère municipale, District de Louis-XIV |
| M. Claude Lavoie | Conseiller municipal, District de Saint-Rodrigue |
| M ^{me} Carolyne Larouche | |
| M. Sergiy Kosov | |
| M. Dave Côté | Transport et mobilité intelligente, Québec |

ÉTAIENT ABSENTS :

| | |
|-------------------|----------------|
| M. Windor Dorméus | Administrateur |
|-------------------|----------------|

Dix citoyen.ne.s sont présent.e.s

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Jean-Pascal Dumont ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participantes à la séance en mode virtuel (Zoom).

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Jean-Pascal Dumont lit l'ordre du jour et demande s'il y a ajout ou modification de sujets.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

| | | |
|-----|---|---------|
| 1. | Ouverture de l'assemblée | 19 h 00 |
| 2. | Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 01 |
| 3. | Présentation sur les aménagements prévus concernant le projet d'un nouveau trottoir dans l'avenue De Gaulle | 19 h 05 |
| 4. | Adoption du procès-verbal du 10 janvier 2022 | 19 h 45 |
| 5. | Suivi au procès-verbal | 19 h 50 |
| 6. | Adoption du compte-rendu du 14 février 2022 | 19 h 55 |
| 7. | Suivi du compte-rendu | 20 h 00 |
| 8. | Dossiers du conseil de quartier | 20 h 05 |
| | <ul style="list-style-type: none">• Retour sur l'atelier d'échanges - Projet résidentiel au 7650, boulevard Henri-Bourassa,• Suivis du conseil de quartier• Assemblée générale annuelle• Recrutement et promotion du conseil de quartier | |
| 9. | Période d'intervention des conseillers municipaux | 20 h 45 |
| 10. | Période de questions et commentaires des citoyen.ne.s | 20 h 55 |
| 11. | Correspondance et trésorerie | 21 h 05 |
| 12. | Divers | 21 h 10 |
| 13. | Levée de l'assemblée | 21 h 20 |

RÉSOLUTION 22-CA-12

Sur proposition de M^{me} Erika Neptune, appuyée par M. Michel Voisard, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

3. PRÉSENTATION SUR LES AMÉNAGEMENTS PRÉVUS CONCERNANT LE PROJET D'UN NOUVEAU TROTTOIR SUR L'AVENUE DE GAULLE

M. Ernesto Salvador Cobos présente quelques explications sur la tenue de la présentation ainsi que sur la période de questions et réponses qui s'en suivra. Il introduit les conseillers municipaux ainsi que le personnel de la Ville de Québec. M. Claude Lavoie présente brièvement le projet d'un nouveau trottoir dans l'avenue de Gaulle, qui s'inscrit dans le cadre de la nouvelle Stratégie de sécurité routière de la Ville. Il explique que les commentaires reçus des citoyens il y a quelques mois lors de la consultation publique ont été pris en compte pour en venir à cette mouture du projet. Il rappelle qu'il s'agit d'une zone à sécuriser étant donné la zone scolaire tout près.

M^{me} Carolyne Larouche débute par présenter la Stratégie de sécurité routière de la Ville 2020-2024 avec quelques statistiques. Trois axes d'intervention guident le projet : ralentir, être courtois et sécuriser. Elle partage les types de trottoirs possibles, dont les objectifs sont de sécuriser les piétons, favoriser les déplacements actifs, consolider le cheminement piétonnier et scolaire.

M. Dave Côté poursuit avec l'objectif de la rencontre, soit de faire un rappel de l'historique du dossier et de présenter les possibles scénarios de la construction d'un trottoir sur l'avenue de Gaulle entre la 60^e rue Est et la rue de l'Oise. Il explique les caractéristiques de la rue et ses aménagements actuels ainsi que les critères justifiant la construction d'un trottoir. Il revient sur le projet présenté en 2021, avec ses avantages et ses inconvénients, de même que les préoccupations soulevées par les citoyen.ne.s. Il présente ensuite le scénario 2022 proposé : une largeur de chaussée de 9 m qui permet de garder le stationnement possible sur le côté Est de l'avenue. Ce scénario implique l'abattage de six arbres publics dans l'emprise de la Ville, mais aucun sur un terrain privé.

Une citoyenne se demande quel est l'échéancier (pour la rentrée 2022-2023 ?) Elle se questionne également sur l'appel d'offre sur ce projet qui n'avait pas obtenu de réponse l'an dernier. M^{me} Carolyne Larouche explique qu'il y a eu plusieurs pénuries quant au matériel disponible pour la construction, de même que par rapport aux entrepreneurs. Elle souhaite que le projet aille de l'avant rapidement.

Un citoyen qui avait souhaité que le projet soit revu l'an dernier remercie l'équipe de la Ville de s'être déplacé sur le terrain pour avoir pris ses commentaires en compte et il apprécie que le stationnement demeure permis sur la longueur de la rue.

Un autre citoyen apprécie lui aussi que la Ville ait réévalué le projet.

Une citoyenne demande comment la suite du projet leur sera partagée. M^{me} Carolyne Larouche répond que les citoyen.ne.s participant à la séance pourront recevoir les détails par courriel. Tous les citoyen.nes concerné.e.s par le projet recevront un avis quelques semaines avant le début des travaux.

Un citoyen mentionne le ralentissement qui pourrait être causé par un arrêt à l'intersection de la rue François-Blondeau en hiver. L'équipe de la Ville mentionne que

cet endroit sera prioritaire lors des déneigements et songera peut-être à déplacer l'arrêt d'autobus.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 JANVIER 2022

Les membres du Conseil prennent quelques minutes pour passer en revue le procès-verbal.

RÉSOLUTION 22-CA-13

Sur proposition de M. Jean-Pascal Dumont, appuyée par M. Michel Voisard, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 10 janvier 2022 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

M. Claude Lavoie a fait parvenir à M. Jean-Pascal Dumont la liste des projets à venir concernant Charlesbourg, à partir du plan quinquennal d'investissements de la Ville. Les membres du Conseil ont pu consulter les documents, mais ils aimeraient obtenir une information plus spécifique et mieux ventilée. M. Claude Lavoie souligne qu'il y a quelques volets de projets pour lesquels c'est plus facile d'obtenir de l'information. Les conseillers effectueront un suivi à ce sujet.

RÉSOLUTION 22-CA-14

Après avoir pris connaissance du plan d'immobilisation quinquennal de la ville de Québec (PIQ), et avoir constaté qu'il n'était pas suffisamment détaillé pour avoir un aperçu relativement précis des investissements qui sont spécifiques à l'arrondissement de Charlesbourg ;

Sur proposition de M. Jean-Pascal Dumont, appuyée par M. Michel Voisard, le conseil de quartier des Jésuites demande de pouvoir obtenir une compilation ventilée des investissements du PIQ spécifiques à l'arrondissement de Charlesbourg.

Adoptée à l'unanimité

6. ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU 14 FÉVRIER 2022

Les membres du Conseil prennent quelques minutes pour passer en revue le compte-rendu.

RÉSOLUTION 22-CA-15

Sur proposition de M. Jean-Pascal Dumont, appuyée par M. Michel Voisard, il est résolu d'adopter le compte-rendu du 14 février 2022 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

7. SUIVI DU COMPTE-RENDU

M. Michel Voisard demande si la conseillère M^{me} Marie-Pierre Boucher a pu rencontrer le député M. Jonatan Julien. Elle confirme qu'ils ont discuté aujourd'hui du tissu social dans le secteur et plus particulièrement de la mobilisation des commerçants pour relancer l'économie locale de Charlesbourg. Elle a relayé le souhait des commerçants et du Conseil de quartier d'avancer dans le dossier. Une autre rencontre est prévue avec le député prochainement.

M. Jean-Pascal Dumont demande s'il y a eu un suivi pour collaborer avec le Conseil de quartier de Lairet. M. Claude Lavoie indique que le Conseil de Lairet est déjà très avancé dans sa vision du développement et de l'utilisation des terrains de la 41^e rue, mais qu'il serait bon que le Conseil des Jésuites puisse aussi ajouter sa vision. M^{me} Marie-Pierre Boucher mentionne qu'il y aura des consultations publiques pour la réalisation de ces projets et que le Conseil des Jésuites ne sera pas mis de côté. M. Ernesto Salvador Cobos fera parvenir les informations qu'il a reçues du Conseil de Lairet et consultera son collègue pour une possible collaboration.

Au sujet du projet à Vélo libre-service du RTC, M. Ernesto Salvador Cobos effectuera un suivi à ce sujet. M. Jean-Pascal Dumont aimerait savoir s'il serait possible d'avoir la présence d'un représentant du RTC pour expliquer la vision générale du RTC pour le transport dans le secteur Charlesbourg. M. Ernesto Salvador Cobos indique qu'il s'agit d'une bonne stratégie pour recevoir des citoyen.ne.s à l'AGA, mais qu'il ne sait pas si ce sera possible pour avril.

RÉSOLUTION 22-CA-16

Considérant le fait que l'arrondissement de Charlesbourg ne sera pas desservi par un tronçon du tramway selon le nouveau projet de tracé du tramway et que le Conseil de quartier des Jésuites désire qu'un.e professionnel.le du RTC vienne partager avec le Conseil de quartier et les citoyen.ne.s la vision de l'organisme en matière de mobilité durable et transport en commun pour les prochaines années dans l'arrondissement de Charlesbourg ;

Sur proposition de M. Jean-Pascal Dumont, appuyée par M. Michel Voisard, il est résolu de demander au service du RTC de venir présenter au Conseil des Jésuites, préférablement lors de l'assemblée générale annuelle du 11 avril 2022, sa vision générale de la mobilité durable et du transport en commun en ce qui concerne l'arrondissement de Charlesbourg.

Adoptée à l'unanimité

8. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

8.1 Retour sur l'atelier d'échanges - Projet résidentiel au 7650, boulevard Henri-Bourassa

M. Jean-Pascal Dumont mentionne que la Ville a effectué une consultation publique auprès des citoyen.ne.s pour le projet résidentiel multilogements au 7650 boulevard Henri-Bourassa (coin 76^e rue). M. Ernesto Salvador Cobos explique qu'il s'agit d'une décision du Conseil d'arrondissement d'aller en amont envers les citoyen.ne.s pour connaître leurs préoccupations et commentaires, pour en faire ensuite une analyse pour déterminer si le projet va de l'avant et avec quelles modifications urbanistiques. Par la suite, il pourra y avoir une consultation publique auprès du Conseil de quartier.

Une citoyenne s'interroge sur l'aménagement pratique des logements sur un terrain si exigü et la clientèle visée. M. Ernesto Salvador Cobos réfère à la [présentation du projet](#).

M. Jean-Pascal Dumont s'interroge également sur la sécurité routière et la fluidité à cet endroit, notamment avec la compagnie de transport, de même que sur les impacts sur la canopée.

M^{me} Erika Neptune s'interroge également sur l'implication que la Ville peut avoir par rapport à l'offre de logements qui pourraient être offerts. M. Claude Lavoie répond que le comité d'urbanisme de la Ville a plutôt un avis sur le type de matériaux, le visuel du projet, l'aménagement paysager, les modifications au règlement d'urbanisme, etc.

Le Conseil échange leurs préoccupations sur le projet et l'offre de logement à Québec.

8.2 Suivis du conseil de quartier

M. Jean-Pascal Dumont transmettra à M. Ernesto Salvador Cobos le sondage que le Conseil de quartier a préparé pour les citoyen.ne.s.

8.3 Assemblée générale annuelle

M. Ernesto Salvador Cobos a envoyé un courriel aux administrateur.trice.s pour leur expliquer les avantages et désavantages de la tenue de l'AGA du 11 avril 2022 en virtuel ou en présentiel. M. Jean-Pascal Dumont sonde les membres du Conseil à ce sujet.

Le Conseil opte pour tenir l'AGA en virtuel et reprendre les séances régulières en présentiel en mai selon les normes sanitaires en vigueur.

8.4 Recrutement et promotion du conseil de quartier

M. Jean-Pascal Dumont s'interroge sur la campagne d'information sur les [Conseils de quartier](#) en vue de l'AGA. M. Ernesto Salvador Cobos transmettra au Conseil la petite trousse d'outils de promotion.

M. Jean-Pascal Dumont invite les membres à solliciter leur entourage ou les organismes qu'ils connaissent afin de recruter de nouveaux membres.

9. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

M^{me} Marie-Pierre Boucher informe que le Sommet des aînés a reçu plus de 400 noms de gens intéressé.e.s à participer. Pour Charlesbourg, la rencontre avec les aîné.e.s aura lieu le 20 avril en avant-midi, dans un lieu à confirmer.

M^{me} Marie-Pierre Boucher demande aux membres de l'assemblée de réfléchir aux éléments qu'ils aimeraient améliorer dans le quartier. M. Jean-Pascal Dumont répond que les réponses au sondage que le Conseil de quartier a préparé pour les citoyen.ne.s. devraient guider le Conseil pour les prochaines années.

M. Jean-Pascal Dumont, M. Michel Voisard et M^{me} Erika Neptune témoignent leur appréciation du travail effectué par les conseillers depuis leur entrée en poste.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

Il n'y a pas d'intervention.

11. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

11.1 Correspondance :

M. Jean-Pascal Dumont mentionne qu'il a reçu un courriel d'Accès Transports Viables pour souligner les [activités du mois de mai](#) qui mettront en valeur les pistes cyclables et valoriseront la mobilité active et le déplacement utilitaire à vélo.

M. Ernesto Salvador Cobos fait part que le Conseil a reçu la revue Urbanité.

11.2 Trésorerie : M. Michel Voisard mentionne qu'il reste 1438,87 \$ au compte.

RÉSOLUTION 22-CA-17

Sur proposition de M. Michel Voisard, appuyé par M. Jean-Pascal Dumont, il est résolu d'octroyer 160 \$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du compte-rendu de la séance du Conseil de quartier des Jésuites du 14 février 2022 et du procès-verbal de la séance du Conseil de quartier des Jésuites du 14 mars 2022.

Adoptée à l'unanimité

12. DIVERS

M. Jean-Pascal Dumont mentionne que la Ville a partagé sur ses réseaux sociaux un petit reportage sur le Trait-Carré de Charlesbourg.

Les membres échangent sur le contenu du sondage aux citoyen.ne.s.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 22-CA-18

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. Jean-Pascal Dumont, appuyé par M. Michel Voisard, il est résolu de lever l'assemblée. Il est 21 h 30.

Adoptée à l'unanimité

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M. Jean-Pascal Dumont et M^{me} Érika Neptune.

SIGNÉ

SIGNÉ

M. Jean-Pascal Dumont

M^{me} Érika Neptune